

Reconversion du site de Clabecq

Le projet SOCOL prouve la nécessité d'une plus grande concertation et d'une meilleure structuration des travaux de réaménagement sur l'ensemble du site de Clabecq.

La reconversion du site de Clabecq est un enjeu important pour l'ouest du Brabant wallon. Plusieurs projets différents y sont actuellement en cours dont celui du site SOCOL et sur lequel le ministre Prévot devrait se prononcer cette semaine.

Ecolo estime que ce projet n'est pas crucial et que les travaux de reconversion du site de Clabecq, dans sa globalité, doivent se faire de façon concertée et structurée, en associant dans une réflexion d'ensemble les nombreux acteurs impliqués.

Le dossier lié au site « SOCOL »¹ comporte deux demandes introduites par la SA SOFINPRO². Une demande de reconnaissance du site en site à réaménager (SAR) sur laquelle le ministre Prévot devrait se prononcer d'ici quelques jours, ce qui nous paraît précipité. Une demande de reconnaissance de zone d'activité afin d'y développer des activités économiques via la création d'une plate-forme bi-modale et une dalle de béton sur une partie du périmètre en rapport avec la voie d'eau.

L'ensemble des aménagements soulève une série de questions liées à différentes thématiques.

- **Les risques accrus d'inondations**

En 2010, Tubize a été sévèrement touchée par de graves inondations. La création de dalles en béton influence fortement la perméabilité du sol. Il est donc essentiel que, préalablement à toute initiative, des dispositions soient prises pour analyser le risque d'inondation et surtout pour les prévenir.

- **L'opportunité économique du projet**

En l'absence d'étude de marché permettant d'identifier les entreprises susceptibles de s'installer sur le site, Ecolo s'interroge quant aux motivations qui justifient la création d'une nouvelle dalle.

- **Les conséquences négatives pour l'environnement**

Le site est situé à l'entrée de la ville, à une centaine de mètres des habitations et à côté des jardins « partagés » entretenus par les habitants. Il n'y a pas de relevés clairs et chiffrés sur la faune et la flore. Impossible dès lors d'évaluer les conséquences écologiques

¹Dont le territoire sur la commune de Tubize est géographiquement délimité, au nord, par la frontière régionale, à l'est, par le Canal Bruxelles-Charleroi, au sud et à l'ouest, par les lignes de chemin de fer

²Filiale de Nivelinvest

et environnementales du projet, comme l'avait déjà souligné le CWEDD³. Or, le site est en bordure d'une zone Natura 2000 côté flamand et prévoir l'abattage de 8ha de friche considérés comme « dernier refuge et couloir de liaison pour la faune locale ».

- **La mise à l'écart du Master Plan de Duferco**

Le site de 80ha des anciennes Forges de Clabecq dispose d'un Master Plan (approuvé en 2012) qui a fait l'objet d'une large concertation citoyenne et obtenu l'adhésion à la fois des autorités communales et des citoyens...pour autant qu'un contournement routier soit mis en place. La Région n'a pas prévu de financer le contournement initialement envisagé mais des alternatives existent. Il serait cependant plus logique, avant de procéder à de nouveaux travaux comme ceux du site SOCOL, de mettre en place cet indispensable contournement.

- **Les contraintes de mobilité.**

Alors que le site offre l'opportunité d'utiliser le rail, la voie d'eau et la route, la SOFINPRO renonce au train. Ce passage de la tri-modalité à la bi-modalité est d'autant plus déplorable que l'ouest connaît de véritables problèmes de mobilité.

Ecolo appelle à une clarification des objectifs et des calendriers de chacun des projets et à l'élaboration d'un schéma d'ensemble compréhensible pour les autorités communales, régionales et les citoyens de Tubize.

Une rencontre entre tous ces acteurs devrait être organisée, à l'initiative de la commune.

Hélène Ryckmans

Députée régionale et à la FWB
Sénatrice

Sabine Desmedt

Echevine de l'Environnement, de la Culture,
des Aînés, de la Santé et du Développement
durable à Tubize

Véronique de Brouwer

Secrétaire régionale

Luc Schoukens

Conseiller communal à Ittre

Contacts

Véronique de Brouwer : 0473 58 38 64

³ Conseil wallon de l'Environnement pour le Développement durable